

Rapport sur l'opinion publique au Pays de Vaud en octobre 1793

Autor(en): **Favrod-Coune, P.M.**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **63 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport

sur l'opinion publique au Pays de Vaud

en octobre 1793

M^{me} Cécile-René Delhorbe nous a remis, pour la *R.H.V.*, le texte inédit ci-dessous, qu'elle a relevé aux archives départementales de la Haute-Savoie, à Annecy, et qui est tiré des *Arrêtés du Comité de Salut public de Thonon*¹, à la date du 10 octobre 1793.

Le citoyen Pierre-Moïse Favrod-Coune, originaire de Château d'Oex, bailliage de Gessenex, canton Berne, a déposé que dans le canton de Berne le Gouvernement déteste autant la Révolution française que le Peuple est disposé à l'accueillir. De toutes parts fourmillent des épies², ce qui est cause que les Citoyens n'osent pas s'entretenir des affaires de France, plusieurs molestés et incarsérés pour s'être réjouis des succès de cette République, et il n'y a pas plus de deux mois qu'on a exercé contre divers individus des actes de rigueur pour semblable Cause, à tel point que pour échapper à la Surveillance des épies, on est obligé de manifester de la satisfaction lorsque la République Française éprouve quelque échec, car, si dans de telles Circonstances l'on se borne à montrer de l'indifférence l'on devient Suspect. On ne laisse pénétrer dans le canton de Berne aucun papier public, mais on y voit circuler avec abondance la Gazette de Berne, dans laquelle les faits sont controuvés, exagérés ou falsifiés. Il y a fort peu d'émigrés français dans le canton de Berne, dans le bailliage de Gessenex, lorsque j'en suis parti, il y a environ 25 jours. D'ailleurs ils se sont portés en très petit nombre dans Berne, parce que les Bernois accueillent mal les étrangers et regardent du haut de la grandeur les émigrés français qui n'ont pas pu s'habituer à un tel régime. Je ne connais point de force armée en activité dans le canton de Berne que le Régiment de Watteville ci-devant d'Ernest, sans savoir dans quel endroit il est en garnison. Il y a aussi quelques détachements de milices, mais peu nombreux. J'ai passé dans le canton de Fribourg, j'y ai séjourné 15 jours, il y a des prêtres émigrés qui disent la messe. J'ai

¹ Cote 5 L 13 bis, folio 11.

² Espions.

vu plusieurs de ces prêtres à qui j'ai même parlé, ils m'ont dit que le plus grand nombre d'entr'eux étaient dans la plus grande misère, et qu'ils attendaient encore, par surcroît de malheur, l'ordre de sortir du Corps helvétique, et qu'ils allaient être bien à plaindre. Ils entretenaient entr'eux de commune en commune la plus grande correspondance et ils faisaient entr'eux des rassemblements très fréquents et très considérables. Mais je n'ai point pu découvrir quels étaient leurs projets. J'ai appris que la grosse artillerie des Bernois, qui avait été conduite l'année dernière au camp de Nion, est actuellement à Moudon, cinq lieues au-dessus de Lausanne. J'ai passé par Ouchi, où j'ai vu douze pièces de canon montées sur sept Barques. L'on m'a dit que, de ces douze pièces de Canon, il y en avait 6 qui étaient depuis longtemps et que les 6 autres y étaient arrivées depuis quelques jours. L'on m'a aussi dit que l'on avait également fait charger sur les Barques de Villeneuve les Canons qui étaient au Château d'Aigle et que leur destination était pour Morges ; l'on m'a aussi dit qu'il y avait beaucoup d'émigrés dans le Pays de Vaud, et l'opinion commune, soit dans le pays de Vaud, soit dans le Canton de Berne, est que si la République française chancelait, le gouvernement Bernois se déclarerait contre elle, d'autant plus qu'il a fait divers prêts à l'empereur, et notamment un prêt de dix millions dans le courant de l'été passé, lesquelles sommes, dans la reconnaissance qu'en a fait l'Empereur, sont motivées lui avoir été prêtées par divers particuliers, mais personne n'a été dupe de cette intrigue de la politique bernoise, et l'on est convaincu que c'est le Gouvernement qui en a fait les frais.

(Signé) P. M. FAVROD-COUNE.

M^{me} Delhorbe a cherché à identifier le personnage auteur de ce rapport, sans y parvenir avec une certitude absolue. Ce pourrait être le Pierre-Moyse, fils d'Adam Favrod-Coune et de Marie Isot, baptisé à Château-d'Œx le 4 octobre 1739.